Image not found or type unknown

Mariage avec un sans papies

Par **naili**, le **21/01/2013** à **23:54**

bonjour
je suis algerien et j vie en france avec mon enfant qui francais de mon 1 mariage et moi j un titre de sejour de 10 ans depuit 2 ans.
je ss marie avec une sans papies de meme nationalite depuit 2 mois.
est ce que j peut lui demmander un titre de sejour ou non.
merci d avance de me rependre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés